

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Pour cette Assemblée Générale 2023, c'est le club du CL Uxellois qui nous accueille dans leur salle des Fêtes à Huisseau sur Mauves en ce vendredi 15 septembre 2023.

En présence du Maire de la commune, M. Jean-Pierre BOTHEREAU, du Président du CDOS, M. Alain BOYER, de la déléguée de la FFTT, Mme Isabelle WEGEL, du Président de la Ligue CVL, M. Jean-Paul CHILON, du Président du Club du CL Uxellois, M. Eric Rivallain et de M. Gérard CORGNAC, ancien Président du Comité du Loiret TT et maire de Cléry St-André. Jean-Luc PACAUD, président du Comité du Loiret de Tennis de Table, déclare ouverte la séance à 20 heures.

Avec 145 voix sur 156, le quorum est atteint.

Allocution du Président

Il remercie,

- la commune et le club de Huisseau sur Mauves, de nous recevoir pour cette nouvelle assemblée,
- la ville d'Orléans qui a mis à disposition la place du Martroi pour l'organisation du PING TOUR ainsi que la Fédération pour les différentes aides matériels et financières,
- Fabrice Chantriaux et toute son équipe pour l'organisation.

Il continue son discours en soulignant,

- les actions mises en place par la Commission Jeunes & Technique,
- les bons résultats jeunes à tous les niveaux, aux France Vétérans et Sport dans l'entreprise,
- l'accession en nationale des équipes féminines et masculines de Ping st-Jean 45 et du CMPJM Ingré, en Pré-nationale de l'entente féminine du CJF/ Saran et le maintien en N1 de l'USM Olivet.
- l'embauche du nouveau salarié Florian Tanchoux.

Il tire la sonnette d'alarme sur le manque de juges arbitres pour la gestion de nos compétitions et aussi d'éducateurs dans les clubs. Autre point négatif, certaines municipalités n'acceptent plus les fermetures des salles à des horaires tardifs, ce qui met notre championnat départemental « seniors » en péril.

Il remercie élus, salariés, bénévoles des clubs, particulièrement Frédéric ROBIN pour le travail accompli en tant que Secrétaire général, puis Edith GUERIN pour avoir accepté de prendre la responsabilité de cette fonction.

Il souhaite la bienvenue aux futurs membres du Comité.

Il clôture son discours, par les remerciements à l'ensemble des partenaires, particulièrement au Conseil Départemental qui attribue au Comité une subvention non négligeable, depuis de nombreuses années.

Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2022 - Vennecy

Aucune objection n'est émise. Le procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

Avant que le Secrétaire général, Frédéric ROBIN ne détaille son rapport moral, la parole est donnée à Eric RIVALLAIN, président du club du CL UXELLOIS, pour qu'il présente les activités de son association.

Rapport moral du Secrétaire Général - Adoption

Le Secrétaire Général débute son rapport en évoquant la disparition des personnes du milieu pongiste : M. Hervé VERVIALLE président du CJF Les Aubrais, M. Jean-Michel BLIN de Top Spin 45, M. Michel BRUNEAU des Jeunes de Micy et M. Norbert MOUTELIERE de Picasso Chalette. Un hommage leur est rendu par des applaudissements.

Il présente quelques chiffres : statistiques 4967 licenciés dont 1379 compétitions, 1497 loisirs, 2091 évènementielles.

Il continue son intervention avec la suite du rapport :

- Point Ressources humaines : Dans sa volonté de maintenir une offre de services variée et d'accompagner les clubs dans l'exercice de l'activité pongiste départementale, le CDTT45 a décidé de revenir à deux salariés. Cette option a permis de répartir les tâches incombant :
 - à la technique => Fabien Valo
 - à l'administratif - développement / promotion => Florian Philippeau.Et de garantir un service permanent et de qualité par :
 - le maintien d'une permanence physique et/ou distancielle,
 - la mise à disposition du cadre technique aux clubs ou autres structures,
 - la présence à des événements départementaux (Le Ping Tour, La Loirétaine : 13 - 14 mai 2023),
 - l'appui financier aux clubs (politique d'achats de matériels, aide financière aux joueurs Loirétains de haut niveau, aides à l'organisation de compétitions ou tournois),
 - la mise en place des compétitions départementales et par délégation du niveau régional et voire national.
- Point organisationnel : avec 19 élu(e)s dont 4 dames soit 21 %...la parité est encore loin.
Le Bureau directeur (6) et le Comité directeur (5) se sont réunis en présentiel et distanciel tout au long de la saison pour discuter, prendre des décisions, délibérer sur les orientations futures du CDTT45 avec des échanges passionnés, altruistes et respectueux.
- Point sportif - Les cartons du secrétaire général :
 - JAUNE** : L'arbitrage des compétitions individuelles : TJL, le CF, etc... : la difficulté de trouver des bénévoles pour juge-arbitrer des compétitions jeunes.
 - ROUGE** : - Le « pseudo » forfait de joueurs liés aux lieux de compétitions excentrés : Titres du Loiret (Gien), tour de CF (Amilly)
 - La prise de position de certaines municipalités qui ne facilitent pas l'accès aux salles pour la pratique dans de bonnes conditions.
 - VERT** : - Le bénévolat dans les clubs,
 - La dynamique pongiste dans le Loiret (clubs, comité),
 - Les résultats sportifs (montée ou maintien des équipes en National, Régional, Titres aux Championnat de France Vétérans et Corporatif),
 - L'Appui des partenaires historiques du CDTT45 : le Conseil Départemental, la DRAJES (A.N.S), le CDOS ; la Fédération et la Ligue du Centre Val de Loire.

Jean-Luc PACAUD reprend la direction des opérations pour faire voter ce rapport moral qui est adopté à la majorité absolue.

Rapport financier du Trésorier

C'est au tour d'Adrien DODU, trésorier de l'association de détailler les comptes annuels par la présentation d'un diaporama.

Il commence par indiquer que le résultat comptable de l'année est déficitaire de 15 475 euros.

Les charges sont légèrement supérieures au budget prévisionnel révisé qui a été adopté l'an passé pour un total de 137 K€, alors qu'elles étaient estimées à 134 K€ soit un écart de 3 K€ environ.

les produits sont équivalents au budget prévisionnel adopté l'an passé pour un total de 122 K€.

Bilan : Fonds propres : 77K€ - Taux de couverture de la masse salariale : 111 % - Trésorerie : 282 jours.

Compte rendu des vérificateurs aux comptes

En l'absence des deux vérificateurs aux comptes, Daniel POULIN & Fabrice VILLIERS, c'est Adrien qui intervient ce soir pour informer l'auditoire que les pièces comptables émises au cours de la saison 2022/2023 ont été vérifiées par sondage le 15 septembre 2023 au siège social du Comité.

Les vérificateurs n'ont constaté aucune anomalie préjudiciable, ni dans les opérations comptables, ni dans la présentation du bilan et du compte de résultat du Comité. Ils sont donc conformes à celles des années précédentes.

La trésorerie au 30 juin 2023 s'élève à 105 860.61 €, dont le Fond de Solidarité Covid d'un montant de 48 084 €.

Le résultat de l'année fait état d'un résultat négatif de 15 475 €.

Les vérificateurs aux comptes saluent le travail du pôle financier (Adrien DODU, Michel AMIGUES et Edith GUERIN) et proposent de leur donner quitus.

Election des 2 vérificateurs aux comptes

Sans nouveau candidats déclarés, Fabrice VILLIERS (US Chapelloise TT) et Daniel POULIN (CMPJM Ingré TT) sont réélus et reconduits dans leur fonction.

Adoption du Bilan financier

Adrien propose de voter :

- L'approbation des comptes annuels 2023 faisant apparaître un résultat positif de 15 476 €
- La proposition d'affectation du résultat négatif de 15 476 € en « Report à nouveau ».

Après vote des représentants de clubs, le bilan 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Remise de récompenses départementales

Les diverses récompenses sont remises par les personnalités : Titre par équipes D1 Seniors - Coupe du Loiret - Champion de France Vétérans - Championnat de France du Sport dans l'Entreprise

Remise de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports remise à Jean-Luc BARBOZA

Remise du Mérite départemental « BRONZE »

Les récipiendaires sont :

- Sophie ANDRE (CMPJM Ingré),
- Thierry BELSOD (Etoile Balgentienne),
- Francis GARNIER (Chailly Lorris VM TT),
- GUILBERT Sébastien (Orléans St Marceau),
- Olivier MAHIEU (J3TT Amilly),
- Nicolas MENDES (US Orléans TT),
- Bruno POUTOIRE (AS Gien),
- Eric RIVALLAIN (CL Uxellois),
- Frédéric ROBIN (AAS Cléry St-André),
- Michel SOTTEJEAU (AS Neuville),
- Nicolas WOOD (Smoc).

Election des candidats au Comité

Il y a 3 postes à pourvoir au Comité. Seulement deux candidats se présentent :

- Karine MONTEBAULT PELLETIER (AS Neuville)
- Franck SOUCHET (Sud Loire tt 45)
- Simon GOFFINET (L'hirondelle)

Remise du Mérite départemental « ARGENT »

Les récipiendaires sont :

- Sylvie CHERCHOUR (CP Gatinais),
- Adrien DODU (USM Olivet),
- Fabien PONCELET (CMPJM Ingré),
- Frédéric ROBIN (AAS Cléry-St-André),
- Patrick VASLIN (Sud Loire tt 45).

Présentation du budget prévisionnel 23/24 révisé et 24/25 - Adoption

Adrien DODU reprend la parole pour présenter :

- Dans un premier temps, le budget prévisionnel 2023-2024 révisé.

Ce dernier est déficitaire de 11 K et s'explique principalement par la création du 2^{ème} emploi.

Suite au vote, le budget prévisionnel 2023-2024 révisé est adopté.

- Dans un second temps, le budget prévisionnel 2024-2025.

Celui-ci a été établi sur la base du budget prévisionnel 2023-2024 révisé avec un total de charges de 142 K€ pour un total de produits de 135 K€ soit un déficit de 7 K€. Celui-ci sera financé par les réserves du Comité.

Il est proposé une augmentation de 2 € sur les licences compétitions & loisirs. Aucun débat autour de cette proposition d'augmentation.

Suite au vote, le budget prévisionnel 2024-2025 est adopté.

Adrien ponctue son intervention en remerciant l'Assemblée, ses collègues du Comité Directeur pour la gestion du Comité, Michel Amigues pour la tenue de la trésorerie et de la comptabilité tout au long de l'année et Edith Guérin pour la tenue de la comptabilité au quotidien.

Résultat de l'élection des candidats au Comité

Avec 144 voix « pour » et 1 « nul », Simon GOFFINET, Karine MONTEBAULT PELLETIER et Franck SOUCHET sont officiellement élus au Comité Directeur.

Remise du Mérite départemental « OR »

Les récipiendaires sont :

- Arnaud BOUDON (USM OLIVET),
- Frédéric ROBIN (AAS CLERY ST-ANDRE),
- Dany TRIOREAU (CLUB MADGUNOIS)

Questions diverses

Pas de questions.

Intervention des personnalités

La parole est donnée successivement aux personnalités présentes.

Les sujets de cette assemblée générale étant épuisés, Jean-Luc PACAUD clôt la session à 22h45 et invite l'auditoire à partager le verre de l'amitié.

Lors de cette Assemblée Générale, le Comité a souhaité mettre à l'honneur Frédéric ROBIN pour ses nombreuses années de bénévolat dans de multiples domaines. Pour ne citer par exemple que son investissement en tant que Secrétaire Général du Comité, juge-arbitre, répondant toujours présent lors de l'organisation de grandes manifestations. Son départ pour la Vendée, génère pour nous tous, à la foi un sentiment de tristesse, il va nous manquer ! mais aussi de satisfaction qu'il ait obtenu la mutation professionnelle qu'il souhaitait. Perdu pour nous, mais pas pour le ping vendéen. Bon vent, Monsieur ROBIN !

A Huisseau sur Mauves, le 15 septembre 2023

Le Président de séance
Jean-Luc PACAUD

La Secrétaire de séance
Edith GUERIN